

Délibération n° 2008-042

Séance du 23 octobre 2008

Extrait du recueil des actes du Conseil d'Administration de l'UVHC

Objet : Comité Hygiène et Sécurité - CHS : désignation des membres

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni le 23 octobre 2008 en salle de réunion de la Maison des Services à l'Etudiant de l'université sur la convocation et sous la présidence de Mme Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université.

Considérant qu'il résulte des dispositions du décret du 24 avril 1995 que toute organisation représentée au Conseil d'Administration a vocation à désigner des membres au Comité Hygiène et Sécurité ;

Le quorum étant atteint,

Les membres du conseil d'administration sont appelés à se prononcer sur le nombre de sièges du CHS attribués aux représentants de l'administration, et aux représentants des personnels et des usagers de l'UVHC.

Les sièges sont attribués en fonction des résultats obtenus lors de l'élection au Conseil d'Administration des 1^{er} et 2 avril 2008.

La proposition est la suivante :

Représentants de l'Administration Représentants des personnels Enseignants Représentants des personnels BIATOSS	6 sièges 5 sièges 3 sièges
soit	16 sièges

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité des voix la composition du CHS de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

Fait à Valenciennes, le 28 octobre 2008

La Présidente,

Professeur Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : le 31/10/08

LE MONT HOUY - F 59313 VALENCIENNES CEDEX 9
Téléphone (33) 03.27.51.12.34 - Télécopie (33) 03.27.51.11.00